



Extrait de délibération

Identifiant
2018-12-06

Comité syndical

10 décembre 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le dix décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Béatrice Largeau a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 4 décembre 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 16 titulaires / 0 suppléant
Absents, excusés : 15 titulaires / 31 suppléants
Votants : 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BERGEON Patrice, CUBAUD Olivier, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent	BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, MINEAU Nadine, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël, OLIVIER Pascal,		

LEADER 2014-2020 : Gestion et animation du programme année 2019

Le volet assistance technique s'inscrit en complémentarité avec les six fiches action du plan de développement. Il comprend les dépenses d'animation, gestion du programme, sa communication et son évaluation soit : 1,75 Equivalent Temps Plein.

Les objectifs sont :

- l'animation du territoire, l'appui à l'émergence et au montage de projets s'inscrivant dans les orientations de la priorité ciblée du programme Leader
- La communication vers la société civile, vers les autres GAL, vers les partenaires
- La participation aux réseaux européen, national (réseau Rural Français) et régional
- L'évaluation des impacts du programme, tirer les enseignements et les éléments transférables de la démarche
- L'accompagnement des maîtres d'ouvrages de la phase de montage du projet à la clôture assuré par l'équipe technique du GAL (fonction d'animation du GAL)
- L'Analyse la pertinence de l'opération au regard du plan de développement

Nature de l'intervention prévue	Nom de l'intervenant	Nombre d'heures travaillées par l'agent sur l'année	Temps prévisionnel consacré à cette action en nombre d'heures	Frais liés à l'opération
Animation	Céline KARASINSKI	1 607	803.50 (50%)	30 458.04
Gestion administrative	E.SERVANT	1 607	1 124.90 (70%)	23 926.64
Gestion administrative	L.GALLARD	1607	883.85 (55%)	21 994.10
Adhésion Leader France				600.00
frais indirects (15% des frais salariaux liés à l'opération)				11 456.82
Total des dépenses				88 435.60
<u>Financement</u>				
Participation Chambre d'Agriculture 79				3 045.80
Région (DATAR)				5 000.00
Autofinancement Pays de Gâtine				9 641.32
Total LEADER sollicité	80% des dépenses			70 748.48
Total des recettes				88 435.60

Les membres du Comité syndical décident :

- de valider le budget prévisionnel de l'année 2019 des dépenses affectées à la mise en œuvre du programme Leader,
- d'autoriser le Président du Pays de Gâtine à engager les demandes de subvention auprès de la Régie Fonds Européens de la Région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention et au versement de cette subvention.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD